

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 décembre 2018

PRÉSENTS : Mmes Dominique GADOU, Christine NÉMOZ, Gésabelle GIROUD, Catherine TEILLON, Monique PERRIOL, Danielle FAVIER,
MM. Bernard PIÉGAY, Jean BELANTAN, Maurice BELANTAN, Aimé VUAILLAT,
André CHABERT, Guillaume ARRU-GALLART, Gérard CHABOUD-GRILÉ,
Jean-Marc GUILLET, Gérald REVEYRAND, Damien RIGOLLET.

ABSENTES (excusées) : Mmes Isabelle COURTIAL,
Martine MÉRAUD avec pouvoir à Mme Christine NEMOZ.

Secrétaire de séance : Madame Christine NEMOZ.

1. URBANISME

Monsieur André CHABERT présente au conseil municipal les dossiers suivants :

Déclarations préalables

- ✚ Mme Delphine TEILLON : construction d'une pergola, rue du four banal,
- ✚ Mme Julie JOUFFRAY : modification de façade, route de brailles,
- ✚ M. Anthony TOSCANO : construction d'une pergola, chemin des alouettes,
- ✚ M. Stéphane BON : construction d'une piscine et d'un garage, impasse de la scierie,
- ✚ Consorts ROCHET : modification du règlement du lotissement les arums.

Permis de construire

- ✚ Mme Françoise GILLES : construction d'une maison, chemin de l'éron.

2. DIRECTION DES ECOLES MATERNELLE ET PRIMAIRE

L'inspection académique propose la fusion des écoles maternelle et primaire afin de n'avoir qu'une seule direction.

Accord du conseil municipal à l'unanimité.

3. COT&BEEF

La vente aux enchères a eu lieu : faute de candidat, comme prévu, la commune a acheté le fond.

Une commission se réunira le 7 janvier 2019 pour recevoir les candidats potentiels pour une location gérance : MM. Maurice BELANTAN, Jean BELANTAN, Gérald REVEYRAND, Gérard CHABOUD-GRILÉ.

Conditions : loyer 1 600 € par mois, 2 mois de caution.

4. DESAMIANTAGE DU VESTIAIRE DU BASKET

Trois entreprises ont été consultées :

4 ASBEST (EX GOUMAZ) CHAZEYBONS : 28 746 € TTC

BELFOR Vénissieux : 30 168 € TTC

3ID SAINT MARCEL LES VALENCE : 40 800 € TTC

4 ASBEST est retenue.

Pour le reste de la démolition : ALLO DEMOLITION de VEZERONCE-CURTIN est retenue : 6 996 € TTC.

Accord du conseil municipal à l'unanimité.

5. PROPRIETES DUCARRE ET DESVIGNES

Afin d'assurer la déconstruction des hangars DUCARRE, il est nécessaire de procéder au désamiantage de 85 m² de toiture en fibrociment : des devis sont demandés. Concernant la propriété DESVIGNES, des relevés topo ont été demandés afin de commencer une réflexion sur le devenir de ces bâtiments et d'un aménagement.

6. PANNEAU D'AFFICHAGE

Un accord de commande avec la commune d'ARANDON-PASSINS est en cours.

7. TERRAINS DU CHOLARD

Ils n'ont pas été vendus : ils seront proposés en agence au prix de 67 000 €.
Accord du conseil municipal.

8. DEMOLITION DE LA FERME COLOMBIN

L'entreprise PAILLET a été retenue pour 14 383,50 € H.T. : la démolition se fera fin février, début mars 2019.

9. MOUVEMENT DE PERSONNEL

M. Hubert GAUTHIER devrait prendre sa retraite courant 2019. Un groupe de travail est créé pour réfléchir à l'organisation à trouver pour son remplacement et travailler sur un poste administratif restant à définir : Mmes Catherine TEILLON et Christine NEMOZ, M. Gérard REVEYRAND.

A ce jour, la situation de M. Aimé REYMOND n'a pas évolué, elle est en attente de la réponse du comité médical.

10. DIVERS

Le cahier des doléances est ouvert au secrétariat.